



## FOIRE AUX QUESTIONS :

*«D'où vient la violence ? Est-elle fatale ?*

*Quelle devrait être l'attitude du chrétien dans une société violente ? »*

3<sup>ème</sup> partie de la réponse

① Première solution : le bien commun

Le bonheur de l'homme étant d'aimer Dieu et ses frères, ce n'est pas une option, une façon de vivre parmi d'autres possibles : nous sommes créés pour cela et cela définit l'objectif commun à tous les hommes, leur BIEN COMMUN.

Tant que les membres d'une société sont d'accord sur ce bien commun, la société peut se construire de façon à peu près harmonieuse.

② Deuxième solution : le consensus

Là où le bien commun n'est plus reconnu par la plupart, la vie sociale cesse d'être possible, et il ne reste plus qu'à se protéger les uns des autres. Plus ou moins rapidement, la loi ne visera plus tant à promouvoir ce bien commun, qu'à simplement tracer des frontières entre des citoyens porteurs d'un droit égal à avoir raison : c'est le « consensus » qui règle la vie politique des sociétés officiellement laïques. Une telle société est-elle viable ? Quand la vie oblige des gens qui ne partagent plus la même conception de la vie à co-exister, il ne leur reste plus qu'à se supporter, que ce soit dans une famille, une école ou un pays entier. Un seul principe reste sacré : éviter le plus possible les solutions de force.

③ Troisième solution : la tolérance

La tolérance est ce qu'il reste de l'amour fraternel lorsque celui-ci n'est plus le régulateur social reconnu par tous. Elle peut n'être qu'une attitude *négative* : respecter la limite au-delà de laquelle il deviendrait avantageux pour le plus fort de se battre. C'est la loi de la jungle, si ce n'est que l'homme, contrairement au lion, n'est pas fait pour vivre dans la jungle. La tolérance peut être *positive* lorsqu'elle indique l'attitude de celui qui continue à aimer un frère qui ne l'aime pas : sans attendre de réciprocité, je me mets au service de l'autre, et pour ce qu'il peut en recevoir, je continue à lui offrir ce que je sais être notre bien commun et qui est son vrai bonheur.

*Par exemple : moi qui sais que la loi autorisant l'avortement est contraire au vrai bonheur, je vais expliquer mon point de vue, le manifester, autant qu'en laissera la liberté, mais enfin je ne déclarerai pas la guerre sainte contre mes concitoyens car cette guerre serait un mal encore plus grand.*

(à suivre)

Père Max Huot de Longchamp  
Paroisse et famille – livret Minor 2011